



Section du Havre

Le Havre, le 01/07/11

Compte-rendu du CTP DR spécial CHS

ON NE VIT DEFINITIVEMENT PLUS DANS LE MEME MONDE

A la demande de la CGT, un CTP-DR spécial « CHS » s'est tenu hier à la direction.

Présents pour l'administration : M.HAMON, MARIN, MARTY et BELLANGER, Mmes DURAND et FRANCERIE-DELIAU.

Présents pour les syndicats : S.GEHAN, S.QUINTARD, L.HEBERT, C.BERTIN, C.DROUET et M.DONÀ pour la CGT, S.FOUCHE et A.LABAT pour Solidaires, N.TREMOLLET, S.GUILLERMIN et P.CHAIGNE pour le SNCD qui a pris le siège de FO...à 4 mois des élections.

La CGT ouvre le CTP par une déclaration liminaire. Au delà des souffrances du personnel douanier havrais évoquées et dénoncées, **la CGT dresse une liste de propositions pour de nouvelles organisations du travail, induisant moins de stress au travail afin de sauvegarder l'avenir de la douane.**

Une déclaration liminaire de cette teneur appelait une réponse... Il n'en a été rien ! Ce CTPS s'ouvre donc sur une absence complète de réaction de la parité administrative, ce qui démontre tout le mépris affiché par la hiérarchie pour les personnels que nous représentons. Quand on ne daigne pas répondre à la souffrance et aux inquiétudes des agents, cela est édifiant sur le fossé qui se creuse chaque jour un peu plus entre une douane technocratique et inhumaine et un personnel de plus en plus effaré et effrayé sur l'avenir de la profession.

Après ce constat affligeant, nous abordons l'ordre du jour proposé par la CGT :

- **Mise à jour du document unique (DU)**

Ce document est le «répertoire» de tous les risques dont chacun d'entre nous peut être victime dans l'exercice de ses fonctions. Il permet ensuite aux agents de faire leurs demandes sur le cahier hygiène et sécurité.

Le DU aurait du être validé au prochain CHS (le 7 juillet) si toutes les modifications demandées par la CGT avaient été prises en compte par l'administration ! Hélas, M.Marty ne sait pas pourquoi ça n'a pas été fait ! Certes, la douane est la seule administration à ne pas avoir un Agent Chargé de la Mise en Oeuvre (ACMO) du CHS à 100% mais quand même ! On frise l'incompétence...

- **Pollution des conteneurs**

Grâce à la CGT qui a dénoncé dès Mars 2009 la pollution dans les conteneurs, véritable problème de santé publique, le dossier avance doucement, mais il avance. Depuis, sous l'impulsion de notre syndicat, une étude médicale et sociologique a démontré les risques graves encourus à l'ouverture des conteneurs (50% des personnes exposées ont déclaré un cancer). La CGT a donc été confortée dans ses premières analyses. Nous avons exigé que la note DI/DR soit appliquée à l'ensemble de l'Interrégion, les risques énoncés aux agents dans chaque service, l'utilisation des masques expliquée (promesse faite par l'ACMO mais non tenue comme d'habitude). La CGT rappelle en outre que ces mesures sont transitoires et qu'il faudra trouver rapidement des solutions pérennes !!!

L'essai de la « porte » de ventilation forcée de la société Nordiko n'a pas été concluant. Un autre type de matériel sera essayé. La CGT réclame un appareil de détection des principaux gaz de détection, afin de pallier le manque de moyens actuels et d'ouvrir le conteneur avec une sécurité accrue.

Notre combat continue : faire évoluer les CHS en CHS CT, imposer une fiche d'exposition aux gaz toxiques lors du suivi médical, obtenir un suivi médical post-professionnel, faire reconnaître l'exposition aux gaz toxiques en maladie professionnelle etc

- **Contrôles « Japon »**

Pour rappel, si les agents n'avaient pas refusé de se mettre en danger et si la CGT n'était pas intervenue, les contrôles auraient été faits sans protocole, sans protection, sans information, sans réponse aux inquiétudes des agents. La médiatisation et le rapport de force nous ont permis de faire évoluer les conditions de contrôle favorablement. La CGT dénonce toujours cette « mission » imposée qui n'est pas une mission douanière. Ces contrôles exigent une qualification (un stage de 4 à 8 semaines), du matériel spécifique, des formations à l'utilisation et à la lecture des Radiamètres etc. A notre demande de faire viser le « protocole » par les autorités préfectorales, M.Hamon répond qu'elles n'ont pas vocation à se mêler de la sécurité civile...

La CGT a obtenu la suppression de certaines mentions du « protocole » qui étaient mensongères, notamment sa validation par le CHS. Un avenant à cette note, prenant en compte les contrôles de radioactivité dans les entrepôts, est en cours d'élaboration. Par ailleurs, une note farfelue circule à l'EAT, nous demandons son abrogation immédiate pour mettre fin à la confusion.

Quoi qu'il en soit, cette « mission » est imposée, les agents mis sous pression ne peuvent refuser de la faire, sauf en cas de non respect de la note. Nous resterons vigilants à sa stricte exécution.

- **Aire de visite de l'Atlantique**

La visite programmée le 6 mai à la demande des membres CGT du CHS a listé les derniers éléments manquant pour permettre les visites. A ce jour, seuls quelques points sont élucidés ! Le protocole a été présenté. 90% du travail est accompli, encore un petit effort.

- **Supervision/Veille Delta**

Depuis le début, à la demande des douaniers concernés, la CGT dénonce la veille Delta, ce mode d'organisation ne convenant pas du tout. La DG nous a refusé l'étude ergonomique nationale. Ce choix local fait du Havre, le seul bureau faisant de la veille exclusive. Nous continuons de le dénoncer. Nous avons demandé un retour expérimental de la veille sur les secteurs. Refusé. Nous avons demandé la prise en compte de la demande des agents. Refusé. Pourquoi ce qui se fait partout en France ne serait pas possible au Havre ? Pourquoi ne pas voir que les contrôleurs de visite, motivés par leur travail, demandent à quitter leur poste à cause de la veille ? Pourquoi tant d'obstination ?

La seule réponse apportée : « on va mettre 2 écrans par bureau et des fauteuils ergonomiques ».

La CGT insiste sur le fait que l'ergonomie, ce ne sont pas que des chaises et des écrans...c'est aussi l'organisation du travail, l'intérêt que les agents portent à leur travail, la concentration exigée, la fatigue visuelle, la facilité d'utilisation et la disponibilité de l'application informatique, la formation, l'adaptation des timers, etc. Visiblement, on parle dans le vide. M.Hamon dit qu'il est ouvert à toutes propositions mais il n'en est rien !

Malgré les nombreuses demandes des agents de la visite pour cesser la veille, Mme Durand nous annonce que certains agents de visite la « supplie » de ne surtout pas remettre la veille sur les secteurs parce qu'ils adorent aller à la DR ...

- **Cellule Delta AP+**

La CGT réaffirme qu'il est temps de faire le nécessaire pour améliorer les conditions de travail des collègues. La température (bureaux plein sud, sous les toits, avec 2 ordinateurs par personne), l'exiguïté, l'arrivée d'un 7e agent (votée au dernier CTP mais oubliée sur les plans...), les fenêtres détériorées, autant de bonnes raisons d'envisager un ré-aménagement. Naïvement, nous aurions pu penser que les agents seraient consultés...évidemment non ! Nous aurions pu imaginer que, pour une fois, les douanes respectent le règlement du CHS qui stipule que ses membres doivent être consultés avant tous travaux...évidemment non !

Quoi qu'il en soit, la CGT réclame que la climatisation soit installée avant l'été, c'est une priorité pour les agents. Nous demandons aussi que le CHS du 7 juillet examine rapidement ce dossier pour pouvoir faire les travaux. Enfin, une organisation préalable des travaux serait souhaitable au regard des contraintes techniques.

- **Celtic/ICS**

Des plans sont distribués en pleine séance...de mieux en mieux ! Non seulement le personnel n'est pas consulté mais les plans ne figurent pas dans les documents de travail...

Les représentants Solidaires interviennent sur le climat délétère qui règne dans un bureau où les missions ont été confusément mêlées, avec des horaires différents, des régimes de travail différents, des missions différentes. Une pression ignoble a été mise sur les agents de la Celtic.

La CGT est intervenue pour dénoncer ces contraintes qui créent de la souffrance dans les services. Outre le manque de matériel, ce sont surtout des réponses aux inquiétudes des agents sur leur avenir, leur régime de travail et leurs conditions de travail que nous exigeons.

Un dialogue de sourds, le 5e de la journée, s'est engagé. L'Administration refuse d'entendre nos propositions, refuse de voir la souffrance qui s'installe dans les services, du mal-être des agents, des inquiétudes sur l'avenir.

Nous soumettons au vote nos propositions et une nouvelle organisation du travail. Ce voeu est présenté dans notre message. Pour information, toute la parité syndicale a voté POUR ce voeu et, contre toute attente, la parité administrative n'a pas voté CONTRE mais s'est abstenue...Par conséquent, comme dans tout vote, les abstentions étant retirées, le voeu est adopté à l'unanimité.

Face à ce dialogue de sourds, à la volonté de M.Hamon de ne pas respecter les instances du Comité Technique Paritaire (ce n'est qu'un CTP d'information !), la CGT a demandé une suspension de séance. Après conciliabule avec les autres OS présentes, l'Intersyndicale décide de quitter la séance. Ce CTP-DR aura été à l'image du dialogue social : une coquille vide de sens.

Le SNAD-CGT Le Havre